



La Bruyère

Commune Citoyenne

www.labruyere.be

Trimestriel n°24
Septembre 2019
Distribution postale

La revue communale

La Bruyère

Edition spéciale nouvelle Maison des Citoyens

COMMUNE

UNE NOUVELLE IDENTITÉ VISUELLE POUR LA BRUYÈRE



La Bruyère Commune Citoyenne

Certains d'entre vous se demanderont «Mais pourquoi un nouveau logo ?». Dans cet article, nous allons tenter de répondre à cette question.

Pour nous, cela semble une évidence, une nouvelle administration communale va de pair avec une nouvelle identité visuelle pour notre commune. Tout comme pour l'architecture du nouveau bâtiment, nous voulons faire entrer La Bruyère dans une nouvelle ère, résolument plus moderne et tournée vers l'avenir. Par conséquent, il nous a semblé opportun de changer son image, de créer un nouvel univers graphique qui reflète son identité et la direction que l'on veut lui donner. Un symbole fort que les Bruyérois s'approprient avec fierté et qui séduit les visiteurs.

Nous avons donc voulu trancher avec l'ancien en construisant un logo résolument moderne, fin, ouvert et coloré. Le vert pour rappeler notre belle nature, qui recouvre près de 80% du territoire et le magenta pour donner un coup de peps !

Un autre changement, c'est l'intégration d'un slogan, ne dites plus «Commune de La Bruyère», mais «La Bruyère, Commune citoyenne» ! Nous voulons en effet être inclusifs, La Bruyère c'est votre commune avant tout ! Une entité ouverte et riche de sa pluralité, où chaque personne est respectée et considérée dans toutes ses dimensions, sociale, culturelle, affective, intellectuelle et spirituelle. Tout le monde est le bienvenu à La Bruyère et doit se sentir chez lui.

Afin de rassurer tous les citoyens, nous tenons également à préciser que cette nouvelle identité visuelle n'a absolument rien coûté aux finances communales. En effet, cette dernière est le fruit d'un travail collectif du Collège, qui, grâce aux compétences diverses de chacun, a permis de dessiner ce logo que nous vous présentons aujourd'hui.

Quant à l'ancien logo, il sera maintenant utilisé comme blason lors d'événements historiques et commémoratifs.

EXPOSITION



«La Maison de la Mémoire Rurale prépare, en collaboration avec le Club Photo, une exposition et une brochure sur les maisons communales de l'entité.

Il s'agit des **sept anciennes maisons communales** et souvent leur ensemble (écoles, église, etc) construits conjointement à la fin du XIX^e siècle ainsi que le site de la nouvelle administration au Parc des Dames Blanches.





Collège Communal



Chères Bruyéroises,
Chers Bruyéros,

Septembre, pour beaucoup, est le mois de la rentrée. Pour La Bruyère, il sera le mois de l'entrée dans notre nouvelle maison communale ! C'est donc avec grand plaisir que nous vous invitons à parcourir cette revue pour faire connaissance avec ce nouveau bâtiment érigé au sein d'un magnifique parc. Fleuron architectural, il va se présenter à vous avant de vous ouvrir ses portes !

Vous aurez très prochainement l'occasion de le découvrir puisque vous serez invités à l'inaugurer une fois les différents services communaux installés.

A partir du **30 septembre**, les services de la commune et du CPAS auront le plaisir de vous accueillir dans de nouveaux locaux, enfin accessibles à tous et tout à fait adaptés aux exigences modernes. Les agents communaux seront, enfin, installés de manière correcte et pourront ainsi répondre au mieux à votre attente. Nous tenons à les remercier chaleureusement d'avoir patienté et d'avoir assumé leurs tâches dans des conditions parfois difficiles.

Les services communaux et ceux du CPAS seront regroupés dans un seul bâtiment. Ce rapprochement nous a permis d'harmoniser nos heures d'ouverture. Nous vous accueillerons donc, à partir du 30 septembre 2019, du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30. De plus, le service Population - Etat civil - Etranger sera, comme actuellement, ouvert le samedi de 9h à 12h. Les agents communaux travaillent également sur rendez-vous, n'hésitez donc pas à les contacter.

Au travers de votre lecture, vous ferez connaissance avec les matériaux utilisés qui donnent au bâtiment une touche futuriste et séduisante. Vous prendrez connaissance des plans et pourrez ainsi déjà découvrir votre maison communale.

Une nouvelle ère s'ouvre avec cette maison communale, il nous a semblé utile de changer son image, de créer pour notre commune un nouvel univers graphique qui reflète son identité et la direction que nous voulons lui donner, avec vous. Le nouveau logo est donc résolument moderne, fin, ouvert et coloré. Nous espérons que vous l'adopterez !

Profitez également de cette revue pour faire plus ample connaissance avec les différents services offerts par votre CPAS. N'hésitez pas à le solliciter ! Outre les aides financières, il peut vous aider de diverses manières (conseils, informations, guidance ...) et se tient à votre entière disposition.

Nous nous réjouissons de vous accueillir bientôt dans votre nouvelle maison communale et vous laissons donc découvrir cette revue.

Bonne lecture !

Les membres du Collège

Yves Depas - Bourgmestre
Luc Frère - 1^{er} Echevin
Rachelle Vafidis - Echevine
Thierry Chapelle - Echevin
Valérie Buggenhout - Echevine
Jean-Marc Toussaint - Président du CPAS



INFO IMPORTANTE

En raison du déménagement, les services communaux seront EXCEPTIONNELLEMENT FERMÉS :

Le jeudi 26 septembre, le vendredi 27 septembre et le samedi 28 septembre 2019.

Merci pour votre compréhension

Une commune rurale au fil des saisons

La vie à la campagne est rythmée par les personnes qui y vivent, qui y travaillent ou qui viennent s'y promener. Afin de concilier avec les intérêts de chacun, voici quelques conseils

Une commune rurale, c'est :

Un territoire agricole

L'agriculture vit au fil des saisons. Au printemps, l'agriculteur sème. En été, il moissonne. Quand arrive l'automne, il récolte betteraves, pommes de terre et maïs. Enfin, en hiver, il rentre le bétail dans les étables.

En réalisant son travail, l'agriculteur peut salir les routes et les voitures. Nous lui demandons de nettoyer la route dès que possible. Patience donc...

Dans la mesure du possible, l'agriculteur ne doit pas épandre les effluents d'élevage pendant le week-end. Il doit également respecter les chemins et sentiers existants et préserver les reliefs du sol. Toutefois, le coq chante tous les matins et les activités agricoles entraînent souvent des bruits ou des odeurs inévitables.

Les véhicules agricoles circulent toute l'année et imposent la prudence et une vitesse adaptée de la part des automobilistes.

En respectant le travail de l'agriculteur, vous l'aidez à mieux préserver le cadre de vie de tous.

Un espace rural à préserver

Comment préserver notre espace rural ?

- En n'abandonnant aucun déchet, gravat, canette ou papier dans la nature, y compris en bordure de rivière.
- En tenant les chiens en laisse.
- En respectant les usagers faibles sur la route : chaque utilisateur de la voie publique a son rythme et prend une place différente sur la route. Les voiries n'ayant pas systématiquement de trottoir, la prudence est donc de mise. La largeur des véhicules agricoles, bien que limitée, peut en outre surprendre, notamment en période estivale, où les moissonneuses-batteuses peuvent avoir une largeur maximale de 4 mètres sur la route.
- En faisant son compost à domicile dans un endroit approprié, c'est-à-dire pas en bordure de ruisseau.

Nous vous rappelons que les véhicules motorisés sont interdits sur les chemins forestiers et que pendant la période de chasse, pour des raisons de sécurité, il convient de respecter l'interdiction de passage.

Enfin, si vous souhaitez faire la cueillette des champignons ou des myrtilles, faites-en d'abord la demande au propriétaire du terrain !



Un territoire où il fait bon vivre

Nos routes sont aussi un endroit de jeux pour vos enfants, pensez à adapter votre vitesse. De même, restez attentifs à l'approche des écoles ou des autres lieux de rassemblement dans les villages.

Pour la quiétude de vos voisins, ne tondez pas votre pelouse entre 20h et 8h la semaine. Le dimanche et les jours fériés, évitez de le faire avant 10h et après midi. Les déchets de tonte sont peu digestes pour le bétail ou pour l'équilibre des zones forestières naturelles, il convient donc de les déposer au parc à conteneurs le plus proche.

Les plantations, les arbustes et les arbres doivent être taillés et entretenus par leur propriétaire.

L'arrachage, même partiel, d'une haie ou d'un alignement d'arbres, patrimoine naturel à préserver, est soumis à permis d'urbanisme.

Pour favoriser la biodiversité, il convient de choisir des essences indigènes pour la haie (charme, hêtre, érable, cornouiller, etc.).

Pour plus d'infos :
<http://biodiversite.wallonie.be/fr/accueil.html?IDC=6>

Votre commune n'utilise plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de ses espaces verts, faites-en de même pour vos jardins !

Même en zone rurale, il est interdit de faire du feu à moins de 100 mètres des bâtiments, bois, vergers, champs de céréales, dépôts de paille, de foin ou d'autres matières combustibles.

Les futurs habitants de La Bruyère vous remercieront !



BOUFFIOUX f

Tél: 081 / 640 882 - Eghezée

Beton

Ouvert le samedi matin de mi-mars à octobre

- Béton préparé + pompage • Chape
- Sable stabilisé • Empierrement Cement
- Béton maigre et poreux
- Cement HSR milieu agricole
- Pour vos Dalles en béton, vos silos

Rue Sainte-Anne 9 - 5310 Longchamps - www.bouffiox.be
info@bouffiox.be

BENOR

2000417942/GL-B



COURTIER EN ASSURANCE - CRÉDIT - PLACEMENT

Taux d'intérêt historiquement bas !

PRÊT AUTO CRÉDIT HYPOTHÉCAIRE

NEW Financement possible des "frais de notaire".

Attention, emprunter de l'argent coûte aussi de l'argent.

N° d'entreprise : 0835.998.656

Tél.: **081/73.33.49**

Jérôme Van de Walle

RDHI
RÉNOVE - DÉCORÉ - HOME - INDUSTRIE

Gsm: +32(0)495 65 72 86
Tél.: +32(0)81 56 06 11
Fax: +32(0)81 56 85 90

pour la peinture de vos façades et vos intérieurs etc...

Siège Social :
Rue St-Martin, 9/18 - 5080 Emines

Atelier :
Rue des Fabriques, 6D - 7070 Vinné-sur-Haine

www.rdhix.be info@rdhi.be



Chauffage Central
Sanitaire - Gaz
Solaire - Expertise

Rue de la Distillerie 1a
5081 LA BRUYERE
(BOVESSE)
Tél. 081 56 92 00
Fax 081 56 90 78
GSM 0475 43 10 62
info@cmis.be

Funérailles Massaux

Depuis
quatre générations

081/733 599

464 Chée de Waterloo
5002 Namur
info@massaux.be
www.massaux.be



2000059125/GL-B

2000313449/GL-B



Jean-Emmanuel Dupont
gérant

COMPTABILITÉ

JED Comptabilité • Fiduciaire

GSM : 0486 896 203
Email : info@jedcomptabilite.be
N° IPCF : 30223176

- Comptabilité
- Fiscalité
- Conseils
- Plan financier
- Constitution de société

2000062045/GL-B



0476 / 27 32 15

Terrassement - Nivellement - Parking
Égouttage - Citerne - Démolition
Aménagement extérieur - Pavage

lclercq.ludo@yahoo.fr

Un changement bien anticipé !

L'environnement du travail pour nos employés communaux et ceux du CPAS change dès septembre.
Nos deux entités vont enfin travailler ensemble, dans le même bâtiment !

Un cadre exceptionnel, moderne et passif

Depuis des mois, nous préparons ce déménagement avec le CPAS. Outre la redéfinition de l'organigramme et des services de l'Administration communale, une des étapes les plus récentes fut de faire appel aux services des Archives de l'Etat afin de trier avec le personnel les documents stockés dans le conteneur maritime, dans les bureaux et dans les greniers de l'ancienne Administration communale.

Une partie de ces archives sera numérisée et l'autre sera stockée dans la nouvelle maison communale.

Certains documents devant être tenus aux mains des Services de la Population et de l'Urbanisme, cette manière de conserver les archives facilitera leur utilisation également.

Ensuite, le challenge sera de maintenir une ambiance de travail familiale, dans un cadre de travail résolument différent et ... bien plus beau !

Des rencontres seront prévues de manière ponctuelle auprès des différentes équipes, bureau par bureau.

Des réunions seront aussi programmées chaque semaine dans un premier temps afin d'optimiser le travail, et surtout la communication entre les différents acteurs de nos services.

Le Comité de Direction sera ainsi informé en permanence des éventuelles difficultés rencontrées par les différents services.

Des rencontres mensuelles transversales seront également prévues afin de prendre connaissance des projets en cours dans les autres services.

Nous espérons que cela aidera les services à collaborer ensemble autour des dossiers qui nécessitent l'intervention et les compétences de chacun, comme celui de notre futur hall sportif.

Afin que les membres du service du CPAS et celui de l'administration se connaissent, nous envisageons de créer dans un premier temps des moments où chaque service devra présenter son domaine d'activité de manière ludique avec un timing imparti. Une «**Eco-Team**» sera également créée en lien avec la passivité du bâtiment, de manière à mettre en route des petits projets écologiques. Nous espérons que chacun jouera le jeu, l'avenir nous le dira ! D'autres projets originaux seront mis en place progressivement afin de renforcer la cohésion des équipes (repas partagés ou fêtes d'anniversaire comme cela existe déjà, création d'un potager, d'une boîte à livres etc.....)

Nous espérons que ce cadre idyllique, ces espaces verts, cette modernité, cette manière d'organiser et d'anticiper les choses impactera directement les services rendus au citoyen bruyérois. Nous avons également ouvert un poste afin de vous accueillir et de vous diriger au mieux dans nos nouveaux murs.

Au réel plaisir de vous recevoir dans notre nouvelle administration plus que jamais à dimension citoyenne !

Suite page 10 



© Club Photo de La Bruyère





**On a tous une
raison d'être
en forme.**

Quelle est la vôtre ?

Découvrez notre Atelier WW !

Centre Culturel d'Emines
Place Serge Dauginet 1
5080 Emines
Chaque jeudi à 19h.
Accueil à 18h30.

Allez sur [ww.com](#) pour plus d'actions et de conditions.



Le nouveau
weightwatchers

WW Logo, Wellness that Works, SmartPoints, FitPoints, Points et WW Liberté sont les marques de WW International, Inc.
© 2019 WW International, Inc. Tous droits réservés.

Audibilis sprl

B. Dierge - Audiogiste

Une audition de qualité pour tous les budgets

- Essais sans engagement • Tests auditifs
- Garantie 5 ans • Service personnalisé
- Piles auditives et accessoires
- Bouchons de protection

Corroy-le-Château
Av. Joseph Marvel, 22 - Parking Privé - sur RDV
081/73.70.52 - 0473/89.25.81

St Servais
Optique Grandjean
Chaussée de Waterloo, 447 - Sur RDV - 081/73.00.33
info@audibilis.be - www.audibilis.be

Brasserie **Blocry Sonia**



Depuis 3 générations

Livraison
à domicile
dans votre
région



Chaussée de Nivelles, 117 b
B-5140 SOMBREFFE
Gsm: 0495 / 89.36.23
Tél: 071 / 888.750
071 / 888.477
Fax: 071 / 888.750
Mail: soniablocry@hotmail.com

FUNÉRAILLES
JACQUEMIN | DUBUISSON | HERREMAN

081/51.13.66 - 081/65.53.95

■ ORGANISATION DE FUNÉRAILLES 0475/24.43.90 - 0473/38.87.49
funerailllesjacquemin@gmail.com

■ FUNÉRARIAUMS

■ MONUMENTS FUNÉRAIRES

■ FLEURS, VASES, PLAQUES

■ RÉCEPTION APRÈS FUNÉRAILLES

FUNÉRARIAUMS :

WARET - Rue Gaston Dancot, 44 (Eghezée)
MEUX - Rue du Village, 7A (La Bruyère)
PERWEZ - Rue Emile Brabant, 1

2000059149/GL-B

Proxy Rhisnes



DU CÔTÉ DE
LA VRAIE VIE



LUNDI	10.30 - 19.00	670 Rue de Gembloux
MARDI - VENDREDI	8.30 - 19.00	5080 Rhisnes
SAMEDI	8.30 - 18.30	Tél.: 081 44 52 27
DIMANCHE	8.30 - 13.00	

[FACEBOOK.COM/PROXYRHISNES](https://www.facebook.com/proxyrhisnes)



0491969004008

VALIDE DU 16/09 AU 06/10/2019

au Proxy Delhaize Rhisnes. Contre remise de ce bon, non cumulable avec tout autre bon. Seuls les originaux sont acceptés. 1 bon par client.



Proxy



La Bruyère

Commune Citoyenne

Services Communaux

rue des Dames Blanches, 1 à Rhisnes

081 23 65 00



Travaux

081 23 65 20

Michaël Geuse
Responsable Travaux
michael.geuse@labruyere.be

Julien Decamp
Gestionnaire Espaces Verts
julien.decamp@labruyere.be

Claude Lazaron
Gestionnaire Voiries

Chantal Couvent
Agent Administratif
chantal.couvent@labruyere.be

Séverine Henricot
Agent Administratif
severine.henricot@labruyere.be



Cimetières

081 23 65 57

Philippe Malotaux
Agent Administratif
philippe.malotaux@labruyere.be



Urbanisme

081 23 65 50

Fabrice Lambotte
Responsable Cadre de Vie & Urbanisme
fabrice.lambotte@labruyere.be

Géraldine Debry
Gestionnaire de Dossiers
geraldine.debry@labruyere.be

Chimène Morphée
Gestionnaire de Dossiers
chimene.morphee@labruyere.be



Ressources Humaines

081 23 65 40

Florence Willème
Directrice des Ressources Humaines
florence.willeme@labruyere.be

Anne Nicolas

Agent Administratif
anne.nicolas@labruyere.be



Population

081 23 65 10

Marie-Claire Gemine
Agent Administratif
marie-claire.gemine@labruyere.be

Laetitia Meeus
Agent Administratif
laetitia.meeus@labruyere.be



Patrimoine Immobilier

081 23 65 03

Michèle Dubus
Agent Administratif
michele.dubus@labruyere.be

Horaires

Lundi	9h à 11h30
Mardi	9h à 11h30
Mercredi	9h à 11h30
Jeudi	9h à 11h30
Vendredi	9h à 11h30
Samedi	9h à 12h

(Ou sur rendez-vous)



Directeur Général

081 23 65 06

Yves Groignet

yves.groignet@labruyere.be



Secrétariat Communal

081 23 65 03

Michèle Dubus

michele.dubus@labruyere.be



Finances

081 23 65 30

François Mauro
Directeur Financier
francois.mauro@labruyere.be

Mélissa Brilmaker
Agent Administratif
melissa.brilmaker@labruyere.be

Caroline Calay
Agent Administratif
caroline.calay@labruyere.be



Enseignement

081 23 65 35

Christine Moussebois
Agent Administratif
christine.moussebois@labruyere.be

Marie Moeneclaey
Agent Administratif
marie.moeneclaey@labruyere.be

Reine Rondia
Accueil Extra-Scolaire
reine.rondia@labruyere.be



Environnement

081 23 65 60

Bénédicte Briaux
Eco-Conseillère
benedicte.briaux@labruyere.be

Micheline Ledouble
Gestionnaire de Dossiers
micheline.ledouble@labruyere.be



Vie Sociale

081 23 65 45

Khalid Tory
Coordinateur Jeunesse
khalid.tory@labruyere.be

Peggy Robert
Plan de Cohésion Sociale
pcs@labruyere.be



Informatique

081 23 65 65

Jean-Michel Abé
Informaticien
jm.abe@labruyere.be

Malik Bouhou
Informaticien
malik.bouhou@labruyere.be



Bibliothèque

081 56 60 63

Élise Robert
Florence Evrard
Katherine Demin
Margareth Despontin
Françoise Laudelout

bibliotheque@labruyere.be



En 2013, lorsque le projet de la **future administration communale a démarré**, **huit architectes** se sont regroupés à Rhisnes, rue des Chapelles, dans un espace de co-working, sous le nom de Up Architecture.

Cette association est le fruit de la volonté de ces architectes, exerçant sous le statut de personnes physiques ou de personnes morales, de travailler dans un lieu unique, afin de profiter, à la fois, du matériel commun, mais aussi de l'expérience et de la force collective induite par cette association.

Impossible de ne pas se sentir concernés lorsqu'un marché public est lancé pour un chantier se trouvant sous les fenêtres de leur bureau. La proximité du lieu, le fait de posséder un ouvrage de référence à proximité immédiate des bureaux et la volonté de participer activement à la vie de la commune qui les accueille, les a poussés à répondre à cet appel d'offre.

Les architectes Michel Brasseur, Laurent Barbey, Stéphanie Dejaiffe, Philippe Genot, Véronique Maes, Sébastien Parmentier, Thomas Schnock et Xavier Wolfs s'associent donc afin de répondre à ce marché sous le nom de Up Architecture et Conception.

Il est rapidement apparu aux architectes que le site offre une surface très importante, qui se partage en une surface boisée et une zone plus ouverte, sur laquelle se répartissent les constructions existantes.

L'option de base est de préserver au maximum la spécificité de ces deux zones et de les affecter à des fonctions précises :

- La zone boisée contigüe à la rue Derrière les Monts serait réservée au jeu et à la promenade.
- La zone dégagée serait réservée à l'implantation de la nouvelle maison communale et, ultérieurement, dans sa partie plus reculée, au développement de l'habitat.

De ce fait, il est également apparu que l'accès au site devait se différencier, suivant que l'on s'y rende à pied ou en voiture.

L'accès piéton se ferait au départ du rond-point, alors que l'accès des véhicules s'effectuerait au départ de la rue des Dames Blanches.

De plus, le mur d'enceinte présente, à l'endroit du raccord avec la voirie, un parement en briques qui vient interrompre la continuité du parement en pierres.

Le choix fut fait d'ouvrir largement l'enceinte à cet endroit afin d'accentuer la contact des nouveaux bâtiments communaux avec la voirie publique.

Les parkings ont été positionnés à l'angle de la rue des Dames Blanches et de la rue des Chapelles, en recul par rapport au mur d'enceinte, afin de préserver au maximum les arbres présents sur le site.

Le choix des matériaux est vite apparu comme une évidence aux architectes :

- une base en pierre de grès de la Région, symbole de pérennité, un matériau local, l'ancre au sol du bâtiment ;
- pour les étages supérieurs, il était nécessaire de choisir un revêtement beaucoup plus léger. Le choix s'est rapidement porté sur l'aluminium, permettant de travailler avec des panneaux de grands formats. Les architectes souhaitaient que ce revêtement puisse s'intégrer parfaitement au cadre naturel et végétal du site. Leur souhait était également que le bâtiment reflète la beauté du parc dans lequel il est inscrit. Le choix d'un matériau réfléchissant permettait de refléter les jeux d'ombres et de lumières des arbres environnants.

Suite page 12 ➔





APPEL À CANDIDATURE

Chères Bruyéroises, chers Bruyéros,
Cette année, la Journée de l'Arbre, qui se déroulera le samedi 23 novembre 2019, cherche à se renouveler ! Nous souhaitons vous solliciter, vous, chers citoyens, pour contribuer à l'animation de cette belle journée de distribution et de partage.

En effet, la Commune de la Bruyère désire ouvrir les portes de cet événement aux citoyens qui exercent une activité, une profession en lien avec l'environnement, la nature, le développement durable, la biodiversité... et qui aimeraient la partager avec l'ensemble de la population. Nous cherchons également des producteurs, artisans locaux qui travaillent de manière écoresponsable, innovante, respectueuse de l'environnement....

Vous vous retrouvez dans cette petite annonce ?

Alors envoyez-nous un descriptif de l'activité que vous proposerez durant cette journée sans oublier de mentionner vos coordonnées complètes. Nous vous recontacterons rapidement pour la suite des événements !

Merci d'envoyer vos candidatures à cette adresse pour le 30 septembre au plus tard :

chimene.morphee@labruyere.be

Plus besoin de se lever à l'aube pour venir faire la file à l'entrée du chapiteau, cette année nous avons décidé de mettre en place un nouveau système.

On s'explique :

- Chaque espèce sera associée à un ticket de couleur
- Le nombre de tickets correspondra au nombre de plants disponibles
- Un ticket = un plant réservé

Vous l'aurez compris, l'objectif est non seulement de vous permettre de profiter un maximum des exposants présents, puisque vos plants seront réservés. mais aussi de vous informer, à l'entrée, du stock restant. De cette façon, si le plant que vous souhaitez n'est plus disponible, nous pourront aisément vous aiguiller vers une autre espèce.

Un toute-boîte sera toujours distribué avec son traditionnel «bon pour un ménage».

Ce bon, qui était à remettre à l'entrée, sera sensiblement modifié pour permettre la mise en place du nouveau système.

Toutefois, nous tenons à vous rappeler qu'un seul bon par ménage sera accordé. Il est dès lors inutile de se présenter à l'entrée avec plusieurs bons.

Au plaisir de vous rencontrer lors de ce bel événement !

Chimène MORPHÉE
Service urbanisme 081/23.65.53



2000460304/GL-B



Av. de la Faculté d'Agronomie, 75
5030 GEMBLOUX
Tél. et Fax : 081/61 48 23
OUVERT : Du mardi au vendredi de 9h à 18h30
Le samedi de 9h à 17h
www.optiquedebilde.be



-25€*

sur présentation de ce BON

* jusqu'à fin 2019 - Par achat de 150 € minimum - Offre non cumulable.



CENTRE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL



Emi'Santé



← L'équipe

- Médecine générale et toutes spécialités paramédicales ;
 - Yoga et activités de bien-être ;
 - Ateliers et groupes de paroles (tous âges) ;
 - Publication d'une revue **Emi'news** (avec articles sur la prévention)
 - Cours de Pilate - **Mardi de 14h à 15h et Vendredi de 18h à 19h** •
 - Cours de Circuit Training - **Jeudi de 18h20 à 19h20** •
- Ouverture de notre piscine chauffée en janvier.**

OUVERT À TOUS
Route de Vedrin, 95 - B-5080 Emines

Secrétariat

0491 63 07 98

info@emisante.be
www.emisante.be

2000459056/GL-B

N'attendez pas pour réparer les coups et bosses de votre véhicule !



Bellarosa
CENTRE DE DÉBOSSELAGE

www.centrededeboselage.be
Tel. 081 513 719 • GSM 0477 741 423





Suite de la page 10

Il était donc important de bien choisir ce revêtement et la teinte de celui-ci. Après quelques recherches, le choix s'est porté sur une tôle d'aluminium pré-laquée qui offrait la particularité de changer de d'aspect en fonction de son exposition à la lumière. Ce type de bardage avait l'avantage, d'une part, de créer un effet ludique et surprenant, d'autre part, en choisissant des tons allant du vert au brun en passant par le cuivré, d'avoir toute la gamme de tonalités naturelles du site accueillant le bâtiment. En ajoutant à cela l'aspect réfléchissant du revêtement et, par conséquent, les jeux de miroir des couronnes des arbres du site, ce choix de bardage offrait des possibilités créatives importantes et une singularité propre à ce bâtiment.

Il est également à noter que ce bardage, dans cette apparence, n'avait encore jamais été placé en Belgique. Peu de bâtiments de l'époque avaient été réalisés avec cette tôle d'aluminium à effets variables. Ce choix ancrat également la commune de La Bruyère dans son époque et regardant vers l'avenir en faisant le choix d'un matériau très contemporain et novateur.

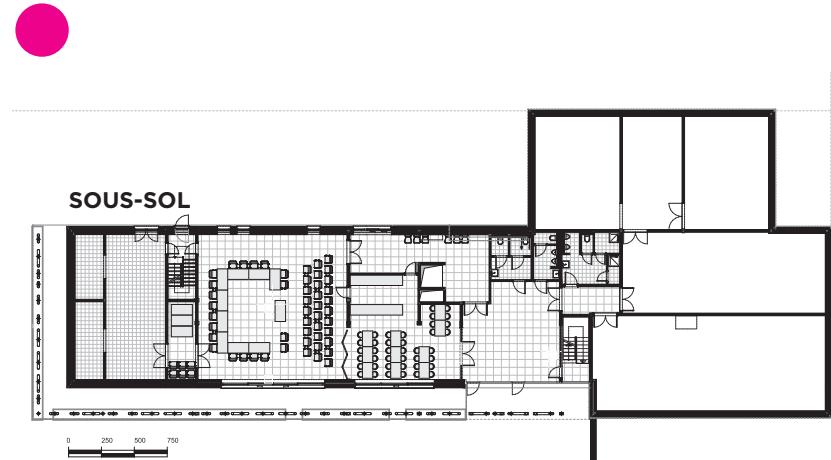


Il fut d'ailleurs indispensable pour les architectes et le maître de l'ouvrage de voir un exemple de bâtiment réalisé avec ce type de bardage. Une visite fut donc organisée avec les architectes et quelques membres du Collège Communal et du personnel de l'administration communale à Etampes (Paris), afin de visiter le lycée Nelson Mandela (architecte Philippe Gazeau), réalisé avec le type de bardage souhaité.

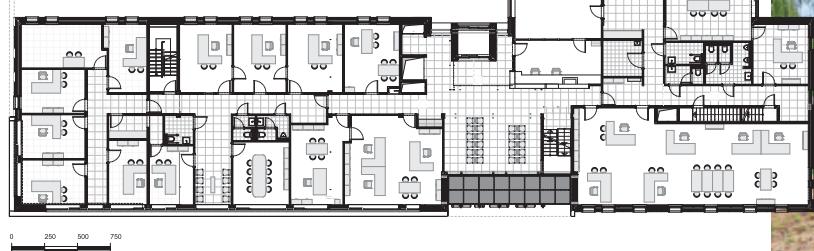
Cette visite permit de consolider le souhait des architectes de travailler avec ce genre de produit mais également de repérer les erreurs à ne pas commettre dans le système de fixation du bardage. Dans le bâtiment de l'administration communale, les panneaux seront donc pliés en cassette et posés sur une ossature, des rails, en aluminium également, afin que les dilatations entre les panneaux et la structure se fassent de manière identique.



La pose du bardage est actuellement dans sa phase finale et les architectes constatent, avec beaucoup de satisfaction, que le résultat est à la hauteur de leurs attentes et que les retours, des membres du personnel de l'administration mais également des riverains, sont très positifs.



REZ-DE-CHAUSSÉE



1^{ER} ÉTAGE



DÉMÉNAGEMENT DU CPAS

VOTRE CPAS, LUI AUSSI, DÉMÉNAGERA ET VOUS ACCUEILLERA, À PARTIR DU 30 SEPTEMBRE, DANS LA NOUVELLE MAISON COMMUNALE !
L'OCCASION DE VOUS RAPPELER LES DIFFÉRENTS SERVICES OFFERTS PAR L'ÉQUIPE DU CPAS !



AIDES SOCIALES

Service social général

Le service social peut intervenir, en votre faveur, à différents niveaux à travers :

- l'information,
- l'aide aux démarches,
- la guidance psycho-sociale,
- la guidance budgétaire,
- la gestion financière,
- l'aide financière,
- l'allocation de chauffage,
- le droit à l'intégration sociale,
- la demande de reconnaissance pour personne handicapée,
- l'aide à la personne âgée,
- ...

Le service social assure une permanence sociale du lundi au vendredi, de 9h00 à 11h30 ainsi qu'une permanence allocations de chauffage le mercredi et le jeudi de 9h à 11h30. L'après-midi, les bureaux sont accessibles uniquement sur rendez-vous.

Service de médiation de dettes

Ce service offre une aide individuelle consistant, dans la mesure du possible, en l'établissement d'un plan de remboursement des dettes, la négociation avec les créanciers, l'obtention éventuelle de termes et délais.

Le service dispose également d'une section gestion budgétaire gratuite pour les bénéficiaires.

Une permanence est assurée le mardi de 9h00 à 11h30.

Service logement

Le service logement consiste en la gestion des logements publics et l'accompagnement dans la recherche d'un logement.

Le C.P.A.S. dispose actuellement d'une offre de huit logements publics dont la gestion est confiée à « La Joie du Foyer », Société de logements de service public, compétente sur le territoire de La Bruyère. Le CPAS, lui, gère également trois logements de transit. Sous certaines conditions, toute personne peut solliciter son hébergement au sein de ces habitations. En-dehors des logements de transit, il faut toutefois introduire une candidature auprès de « La Joie du Foyer ».

Au cours des deux prochaines années, vingt quatre logements publics supplémentaires verront le jour.

Service de soutien et d'accompagnement des aînés et de leurs aidants proches

L'A.S.B.L. « Le Bien Vieillir » et le C.P.A.S. accompagnent toute personne qui s'interroge sur sa vieillesse ou sur celle d'un proche : comment aider au changement de lieu de vie, orienter la recherche et l'accès aux informations, la mise en place d'aides à domicile, comment réagir face à certaines manifestations troublantes ou mystérieuses chez un proche atteint d'une maladie de type Alzheimer, etc.

Service insertion socio-professionnelle

Ce service vient d'être créé au sein de CPAS et s'adresse à toute personne de l'entité, aux bénéficiaires du revenu d'intégration, aux bénéficiaires d'allocations de chômage, aux personnes inscrites comme demandeur d'emploi, ...

L'objectif est de permettre aux usagers d'acquérir un maximum de compétences ou d'outils pour s'insérer ou se réinsérer dans le circuit professionnel.



**LES SERVICES DU C.P.A.S. SONT À VOTRE DISPOSITION.
LES LOIS QUI RÉGISSENT SON FONCTIONNEMENT LUI CONFIENT
LA MISSION D'ASSURER À CHACUN UNE VIE DIGNE !
N'HÉSITEZ DONC PAS À LES CONTACTER ! Tél.: 081/23.65.70**

ATTENTION !

**AFIN DE VOUS ACCUEILLIR AU MIEUX DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX,
LE CPAS SERA FERMÉ LE 26 SEPTEMBRE 2019**

SERVICES À LA PERSONNE

Livraison de repas à domicile

Des repas chauds peuvent être servis du lundi au samedi inclus (et possibilité de commander un repas pour le dimanche). Le prix varie en fonction des revenus et est plafonné à 6,55€. Le repas peut être adapté à votre régime. (Le fournisseur actuel du C.P.A.S. est la maison de repos « Les Jours Heureux » située à Longchamps).

Ouvriers polyvalents

Les ouvriers du CPAS peuvent assurer ponctuellement des petits travaux : déplacer un meuble, placer un lit d'hôpital, fixer une prise, effectuer des travaux occasionnels de jardinage en remplacement du jardinier habituel... Tarif : 3,50€ par ½ h entamée.

Aides ménagères

Une aide-ménagère du C.P.A.S. peut remplacer une aide familiale qui ne sait pas assurer sa prestation. Cette intervention, concernant uniquement le nettoyage, est gratuite et ne peut dépasser 1h30 par semaine. Ce service ne vise que les organismes qui ont une convention avec notre C.P.A.S.

Service d'accompagnement

Le personnel peut éventuellement passer un moment auprès des personnes bénéficiant des services du C.P.A.S. afin de briser la solitude.

Vestiaire

Vous pouvez déposer vos vêtements, jouets, vaisselle, matériel de puériculture au C.P.A.S., à condition que ces derniers soient en bon état. Le personnel s'occupera de la gestion et de la redistribution de vos dons.

Taxi social

Il s'agit d'une aide destinée au transport des personnes âgées, handicapées, invalides ou des familles monoparentales ayant des difficultés de mobilité. Ce service est prioritairement affecté aux rendez-vous médicaux et paramédicaux.

Tarif : 0,30€/km
+ 0,50€ par ½h d'accompagnement entamée.

AUTRES SERVICES

Initiative Locale d'Accueil

Dans le cadre de sa politique d'accueil des candidats réfugiés, le C.P.A.S. met à disposition 3 logements.

Collaboration

Le C.P.A.S. collabore également avec divers organismes en matière d'insertion sociale, insertion professionnelle, recherche de logement, aide à la culture et au bien-être, ...

COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE

La Bruyère est engagée dans la campagne «Commune du commerce équitable» avec un groupe de pilotage composé de citoyens et d'élus. Cette campagne, coordonnée par Oxfam-Magasins du monde, a pour objectif de sensibiliser les citoyens et les acteurs locaux à la thématique du commerce équitable et d'encourager la consommation de produits équitables et locaux sur le territoire de La Bruyère. Au lieu d'enrichir quelques multinationales, donnons un salaire correct à de nombreux petits producteurs, qu'ils vivent chez nous ou à l'autre bout de la planète!

Pour obtenir le titre de «Commune du commerce équitable», six critères sont à remplir; ceux-ci nécessitent la participation d'un maximum d'acteurs locaux.

En tant que commerçant/restaurateur/gérant
En tant que chef d'entreprise/dirigeant d'association
En tant que responsable d'établissement scolaire/centre culturel/centre sportif

En tant que responsable d'un mouvement de jeunesse/
d'une association de troisième âge
En tant que bénévole engagé pour le commerce équitable/
les relations Nord-Sud/le développement durable.

**Vous avez un rôle à jouer dans la réussite de ce projet.
C'est pourquoi, nous avons le plaisir de vous inviter à une séance d'information sur la campagne qui se tiendra le mercredi 9 octobre à 20h à la salle communale de Rhisnes.**

Vous vous demandez comment participer ? Quelle plus-value pour vous ? Quels produits proposer ? Qu'est-ce que vraiment le commerce équitable ?
Quels sont les autres acteurs bruyérois déjà dans le projet ?

Nous répondrons à toutes vos questions.
Dégustation équitable offerte !

Plus d'infos sur www.cdce.be



**COMMUNES
DU COMMERCE
ÉQUITABLE**

Ce bulletin communal est réalisé par

VLAN

Pour paraître dans la prochaine parution contactez

Marie-France Dupont - 0476/60 49 80 - marie-france.dupont@vlan.be



soulage votre quotidien



AGENCE TITRES-SERVICES

Notre
délai : 72h
Max !!!

ATELIER DE REPASSAGE

SERVICE AIDE À DOMICILE

Un renseignement ? Une réservation ?
Rien de plus simple :

081 751 404

BG Clean c'est aussi un dépôt blanchisserie et net à sec.
(non payable en titres-services)

Notre priorité : votre satisfaction

Place des Combattants, 5A - 5080 RHISNES

info@bgclean.be - www.bgclean.be

*Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30 - Le vendredi de 8h30 à 18h.
Fermé le samedi, dimanche et jours fériés.*